



Nasso (318)

נָשָׂא אֶת ראש בְּנֵי גֵרְשׁוֹן גַּם הֵם (ד. כב.)

« Lève la tête (compte) des enfants de Guerchon eux aussi » (4,22)

L'expression « Lève la tête » employée pour désigner le fait de compter connote la notion d'encouragement. Les enfants de Kéhat ont bénéficié en premier lieu de cette expression. Mais pourquoi pour Guerchon, la Torah ajoute les termes: « Eux aussi » ? En fait, le travail de Kehat, qui était de porter l'arche sainte et les ustensiles du Michkan était plus noble que le travail de Guerchon de porter les rideaux, couvertures, toiles ... du Michkan. On aurait pu penser que Kehat est donc plus grand que Guerchon. La Torah veut nous apprendre ici que l'essentiel est de faire ce qu'Hachem nous demande. Il n'y a aucune différence entre celui qui a un grand rôle et celui dont le travail est plus simple. Tant qu'ils font leur mission comme il se doit, pour l'Honneur d'Hachem et le respect de Ses Ordres, ils sont alors égaux. Ce qu'Hachem attend de l'homme c'est qu'il fasse ce qu'il doit faire, lui. Quand c'est le cas, il obtient sa perfection, au même titre que celui qui remplit une mission plus haute. C'est pourquoi, la Torah dit : « Lève la tête des enfants de Guerchon eux aussi », pour dire qu'ils sont égaux à Kéhat. Ne pensons surtout pas que la grandeur d'une personne dépend du niveau du travail. Tout dépend du fait de faire son travail comme il se doit, pour réaliser la Volonté Divine et pour Sa Gloire.

Rabbi Moché Feinstein, Darach Moché

וְשָׂמוּ אֶת שְׁמִי עַל בְּנֵי יִשְׂרָאֵל וְאָנִי אֲבָרְכֵם ()

« Ils imposeront Mon Nom sur les enfants d'Israël, et Moi, Je les bénirai » (6,27)

Quand un homme est célèbre et honoré des autres, son épouse, surnommée 'femme d'untel', en retire aussi de l'honneur. S'il en est ainsi, l'Avodat Israël (Rabbi Israël Hofstein), les enfants d'Israël sont plus honorables que les anges célestes, du fait que le Créateur les appelle par Son Nom. Nous sommes comme Sa fiancée, comme il est dit : « Alors, Je te fiancerai à Moi pour l'éternité ». Tel est le sens de notre verset: « Ils imposeront Mon Nom sur les enfants d'Israël », ils seront désignés par le Nom de D., car ils constituent Son peuple bien-aimé, c'est pour cela que « Je les bénirai » de toutes les bénédictions, et que toute l'armée céleste s'accordera sur le fait que l'honneur du peuple juif est aussi celui d'Hachem.

וְאַחֵר: שְׁתֵּה הַנְּזִיר יַיִן (ו.כ.)

« Et ensuite, le nazir boira du vin » (6,20)

Pourquoi la Torah l'appelle-t-elle encore Nazir alors qu'il a déjà achevé sa Nézirout ? Un Nazir n'a en effet pas le droit de boire du vin. Dès lors, comment se fait-il que la Torah le qualifie de Nazir alors qu'il s'apprête à en boire?

Le Alchikh haKadoch explique: Puisque cet homme avait pris sur lui le joug du Naziréat en se comportant avec plus de sainteté et de pureté à un moment où tout allait bien pour lui, il est appelé par la Torah Nazir même après être descendu de ce niveau spirituel élevé. Car même après cette 'chute', il lui reste encore des acquis spirituels qu'il a mérités en acceptant ce joug. Cela afin de nous enseigner qu'un effort accompli par un juif n'est jamais perdu.

בְּרַכְךָ ה' וְיִשְׁמְרֶךָ (ו. כד.)

« Que l'Éternel te bénisse et te protège » (6. 24)

« *Yévarékhékha Hachem véyichmérékha* » qu'on traduit généralement « Qu'Hachem te bénisse et qu'Il te garde ». Rachi explique qu'il s'agit plutôt d'une double bénédiction: « Qu'Hachem te bénisse » fait allusion à la bénédiction et la multiplication de nos biens et notre patrimoine alors que la seconde partie « Qu'Il te garde » fait référence à la protection contre les voleurs ! Sans la bénédiction Divine, un Homme pourrait gagner beaucoup d'argent mais aussi le perdre quasi instantanément. le **Hafets Haïm** enseigne que quand un homme lègue à son fils une grosse somme d'argent, il le fait de bon cœur et avec une réelle volonté de l'aider, il lui donne également des conseils pour l'investir sûrement et le faire fructifier, et le met en garde contre des risques trop élevés qui pourrait faire lui perde son capital. Par contre, de l'argent qui ne proviendrait pas d'une source « cacher », comme du vol, des escroqueries, du travail le Chabat (même à l'aide d'un goy), ne saurait bénéficier de la bénédiction Divine, puisqu'il ne provient pas de la réserve divine qu'Hakadoch Baroukh Hou avait prévue pour cet homme ! Deux options apparaîtront alors: Soit l'argent disparaît plus tôt que prévu, soit la personne. A ce sujet, lorsque le Hafets Haïm racontait l'histoire d'un riche qui commanda à sa fille une tenue de mariée où chaque bouton était en fait un diamant, il s'exclamait ne pas comprendre pourquoi les gens cherchaient tant de problèmes ! Lui n'avait qu'une chemise toute simple et ne

craignait ni qu'elle se déchire, ni qu'on la vole ! Mais ce riche ne pouvait se concentrer sur rien d'autres que protéger les bijoux de sa fille contre la perte et le vol ! **Le Hafets Haïm** était quant à lui libre de se concentrer sur sa Avodat Hachem et sur l'étude de la Thora !

וַיְהִי הַמִּקְרִיב בַּיּוֹם הָרִאשׁוֹן אֶת קָרְבָּנוֹ (ז.יב)

« **Celui qui présenta le premier jour son offrande** »
(7,12)

Le Steipler zatsal (**Rav Yaakov Kanievsky**) dit qu'on est obligé de dire que la Torah vient du Ciel et a été donnée à l'époque de Moché et non qu'au cours des dernières générations quelqu'un s'est levé et a inventé la Torah. Il y a une preuve évidente dans la Torah du fait qu'elle n'a pas été créée par des hommes. En effet, la **Paracha Nasso** raconte l'offrande des douze chefs de tribus : Celui qui a offert le premier jour, le deuxième jour, le troisième jour, et ainsi de suite. Si c'était un homme qui avait écrit cela, se serait-il donné la peine de réécrire la même chose exactement douze fois? Il se serait contenté de décrire le déroulement de l'offrande, qui avait offert quel sacrifice et comment, et c'est tout. Ce n'est pas autre chose qu'un témoignage fiable que la Torah a été donnée du Ciel, par la main de **Moché Rabbeinou**.

La femme Sota (Nasso 5,27-31)

Après la combustion de l'offrande d'orge, la femme buvait l'eau amère. Si elle était innocente, rien ne se produisait et elle était libre de retourner vivre avec son mari. Mais si elle s'était souillée, l'eau commençait à faire son effet: Son visage devenait verdâtre, ses yeux sortaient de leurs orbites et ses organes enflaient. Dès que ceux qui l'entouraient constataient ces symptômes, il criaient qu'on la fit sortir. Car la douleur déclenchait ses règles, ce qui interdisait sa présence sur le parvis du Temple. Ensuite, son ventre se dilatait, et la mort s'ensuivait. Par miracle, à ce moment précis, l'homme avec lequel elle avait fauté mourait de façon semblable là où il se trouvait. Son ventre éclatait et la mort s'ensuivait. « **Elle boit des eaux de la malédiction** » (5,24) Le mot « Malédiction » (méarérîm - מְאָרְרִים) a une valeur numérique de 496, soit 2 fois 248, ce qui correspond à deux fois le nombre des organes du corps humain. Cela nous apprend qu'à la fois l'homme et la femme coupables d'adultère mouraient. L'épreuve de l'eau amère n'était efficace que si l'époux de la femme soupçonnée était lui-même innocent de toute faute, notamment s'il ne s'était jamais rendu coupable d'adultère. Sinon, l'eau ne causait aucune réaction. La Guémara (Sota 28a) affirme que les eaux amères n'agissent sur la femme Sota que si son époux est net de toute faute, mais pas

dans le cas contraire. **Le Hida** enseigne que même si le mari était dévergondé comme son épouse, les eaux amères pourront avoir un effet sur sa femme, si son mari fait téchouva avant qu'elle ne boive les eaux. Ainsi, si le mari se savait coupable d'une faute, il ne devait pas forcer son épouse à passer cette épreuve, de crainte qu'il ne subisse une sévère punition pour avoir causé l'effacement du Nom Divin en vain. De plus, il gâchait la fonction disciplinaire de l'épreuve. En effet, sa femme se vanterait certainement devant ses amies d'avoir commis l'adultère, d'avoir bu l'eau et d'être sortie indemne de cette épreuve. Ainsi, elle prétendrait que si ses amies fautaient comme elle, il ne leur arriverait rien non plus. Du reste, à l'époque du deuxième Temple où l'immoralité s'était répandue parmi le peuple et où les maris n'étaient pas irréprochables, le Sanhédrin abolit l'épreuve de l'eau amère.

Aux Délices de la Torah

Halakha: Les Lois du Lachon H'Arach

Il ne nous est pas seulement demandé de sacrifier toute notre fortune, mais également notre réputation. En effet, il est interdit de dire du lachon Harah même si notre silence risque de nous mettre dans l'embarras et de nous faire passer pour des simples d'esprit ou des personnes asociales.

Hafets Haim Abrégé

Dicton: Celui qui s'inquiète de demain perd les joies d'aujourd'hui. *Dicton Hassidique*

Chabbat Chalom, Hag Sameah

יוצא לאור לרפואה שלימה, ברוך יואל שמעון ישראל בן פנינה, אברהם בן חנה רחל שרה, ליליאן רוזה בת אודטה נגימה, הדסה אסתר בת רחל בחלא קטי, אברהם רפאל בן רבקה, ברטה מסעודה בת לאה, חיים מאיר בן גבי זווירה, אליהו בן תמר, ראובן בן איזא, ששא בנימין בין קארין מרים, פליקס סעידו בן אטו מסעודה, ויקטוריה שושנה בת ג'ויס חנה, רפאל יהודה בן מלכה, שלמה בן מרים, שמחה ג'וזת בת אליז, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוה, אלחנן בן חנה אנושקה, רישאר שלום בן רחל, נסים בן אסתר, מרים בת עזיזא, חנה בת רחל, דוד בן מרים, יעל בת כמנונה, חנה בת ציפורה, ישראל יצחק בן ציפורה, יעל רייזל בת מרטין היימה שמחה. זיווג הגון: נעמי פנינה בת סנדרין אסתר, לאה בת רבקה, לאלודי רחל מלכה בת חשמה, ליוסף גבריאל בן רבקה, למרים בת רבקה. הצלחה לחנה בת אסתר ולינותן מרדכי בן שמחה ברכה זרע של קיימא ללבנה מלכה בת עזיזא וליאור עמיחי מרדכי בן גייזל לאוני. לעילוי נשמת: אליהו בן זהרה, גיינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, מסעודה בת בלח, יוסף בן מייכה. מוריס משה בן מרי מרים. משה בן מזל פורטונה. שמחה בת קמיר, אמיל חיים בן עזו עזיזה, רחל בת מיה, ראובן בן חנינה, אליהו בן מרים, ניסים חי הוברט בן ג'ולי.

